

COMMUNIQUER 2

INFORMATION ET SENSIBILISATION

En France, les zones humides restent assez mal connues du public et des élus. Pour améliorer leur prise en compte, une information et une sensibilisation sont indispensables. Ces dernières peuvent porter sur :

- la protection des zones humides en général ;
- les démarches de gestion des zones humides poursuivies localement par le maître d'ouvrage (cartographie, caractérisation, mise en place de programmes d'actions) ;
- la gestion particulière d'un site (travaux de restauration, non-intervention, entretien) ;
- les nécessités d'adopter de nouvelles pratiques.

Avant que la démarche de gestion des zones humides soit clairement définie localement, il est déconseillé de communiquer dessus. En revanche, une sensibilisation sur la protection des zones humides en général permettra de mieux faire accepter la démarche.

Par la suite, une fois la démarche lancée et défendue par plusieurs acteurs et élus, il est possible d'informer le public sur son déroulement, sur les éventuels passages sur le terrain, sur les manifestations autour du projet et sur les travaux en cours et à venir.

La Journée Mondiale des Zones Humides, célébrée le 2 février, est une bonne opportunité de sensibiliser le public à ces milieux.

Les principaux outils d'information et de sensibilisation

Il existe d'ores et déjà de nombreux supports d'information expliquant l'intérêt de la préservation des zones humides. Il est donc possible de s'en inspirer ou de les adapter au contexte local. En plus des supports comme les affichages et

les plaquettes, il est conseillé de mobiliser des moyens humains (rencontres publiques, groupes de travail, sorties nature, etc.) qui favorisent la prise de conscience et l'échange avec les usagers.

Outils	Nature de l'information	Diffusion de l'information
Plaquettes	Informations générales : les fonctions (la biodiversité et les services rendus par les zones humides) et les menaces pesant sur ces milieux.	Mise à disposition dans les lieux fréquentés : mairies, établissements publics, expositions, associations.
Panneaux et expositions	Informations générales et particulières à une zone humide (histoire, caractéristiques, mode de gestion mis en place).	Sur les sentiers d'une zone humide fréquentée et à l'abord de zones humides proches d'habitations. Isolés ou organisés en sentier pédagogique.
Bulletins municipaux et affichage sur la commune	Actualité sur les actions en cours : cartographie et prospection en cours, entretien particulier, programme d'actions.	Mise à disposition dans les établissements publics ou distribution dans les boîtes aux lettres.
Sites Internet	Informations générales et particulières à la région (cartographies, renseignements sur un lieu-dit), et actualité des actions en cours.	Sur Internet, diffusion de l'adresse du site via les autres outils d'information.
Médias	Actualité sur les actions en cours et informations particulières à la région.	Par les médias locaux et régionaux : presse écrite, radio, télévision.
Journées d'information	Informations générales, locales ou relatives à des thématiques précises (agriculture, sylviculture, pêche, biodiversité, etc.).	Salle de mairie, maison de la nature, sur site. Faire la publicité de l'événement à l'avance ou via les manifestations sportives ou culturelles.
Sorties nature	Informations générales, informations locales et mise en place d'actions groupées (par exemple, pour le nettoyage ou le débroussaillage d'une zone humide).	Sur le terrain. Faire la publicité de l'événement à l'avance et utiliser les réseaux associatifs pour mobiliser les bénévoles.
Brochures et ateliers	Descriptif d'opérations réalisables individuellement pour valoriser les milieux humides (économie d'eau, plantations d'espèces locales).	Mise à disposition dans les lieux fréquentés : mairies, écoles, établissements publics, expositions, associations, jardineries, etc.

Plaquettes

Une plaquette peut être réalisée en interne afin de réduire les coûts de conception. Elle doit tenir sur un format A4 tout en restant simple et aérée. Il est également conseillé d'y inclure des illustrations (photos, schémas).



Les coûts d'impression sont d'environ 200 € pour 1 000 exemplaires et 500 € pour 5 000 exemplaires (coûts indicatifs pour un format A4, recto-verso et en couleur). La diffusion peut être assurée en régie. La plaquette ci-dessus est disponible sur le portail national des zones humides :

www.zones-humides.eaufrance.fr

Panneaux

Ce type de support a l'avantage de laisser une trace durable de la démarche. Il sensibilise les passants et permet de mieux faire accepter la gestion d'un site. Le coût de conception d'un panneau varie en fonction de la demande du maître d'ouvrage (entre 500 et 1 000 €). Pour la réalisation, le matériel de fixation et les couleurs de l'affiche doivent résister aux intempéries. Il faut compter 1 000 € pour une quarantaine de petits panneaux d'exposition ou 1 000 € pour un grand panneau en bois renforcé. La pose et la surveillance peuvent être assurées en régie.



Bulletins municipaux

Ces derniers, ainsi que les bilans d'étude à l'échelle de la commune, sont de très bons moyens d'informer les élus et les administrés sur les actions en cours.

Par exemple, le SAGE Sélune propose à chaque commune un feuillet récapitulatif la démarche de gestion des zones humides du SAGE, les caractéristiques de ces milieux, une restitution de l'inventaire des zones humides de la commune et des orientations pour leur protection dans les documents d'urbanisme.



Journées d'information

Les échanges avec le public lors d'expositions et de journées d'information sont de bonnes opportunités pour sensibiliser le public, pour expliquer directement les démarches poursuivies et pour évaluer la perception du public vis-à-vis de ces démarches. Les sorties de terrain permettent de mobiliser les acteurs en organisant des opérations collectives comme le nettoyage ou le débroussaillage d'une zone humide. Le coût de telles manifestations dépend du personnel requis et du matériel nécessaire (affiches, projections, etc.). L'organisation et l'animation peuvent être réalisées en régie ou avec des partenaires.



L'évaluation de l'impact de ces outils reste délicate : ni le comptage des supports distribués ni la fréquentation des événements ne sont des gages de réussite. Tout se trouve dans le changement des comportements difficilement quantifiable. Néanmoins les enquêtes de satisfaction (fiches distribuées lors des événements) sont un moyen de confirmer les impressions lors des rencontres avec le public.



Zoom sur l'aménagement de deux zones humides en vallée de l'Andelle (76)

Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie a mis en œuvre d'importants travaux d'aménagement fin 2015 et début 2016 sur deux

zones humides dont il est propriétaire : La Roselière de Normanville et le Marais des Communaux.

Des aménagements d'envergure

L'objectif est de rendre la nature accessible à tous. Pour cela, un important travail sur l'accessibilité est mené depuis le début des travaux. Grâce à un comité de pilotage composé d'experts du handicap et du tourisme, les aménagements permettront de répondre aux normes du label "Tourisme et Handicap".

Dans ce cadre, les sentiers sont équipés de fils d'Ariane, de zones de croisement et de faibles pentes.

Les cheminements se font sur des platelages en chêne et chaque site est équipé d'un observatoi-

re permettant de contempler les roselières et la faune qui y niche.

Les travaux d'aménagement ont été réalisés par une entreprise spécialisée en aménagement d'espaces naturels. Le bois est usiné par différents ESAT (Établissement et Services d'Aide par le Travail) de la région.

Enfin, les jeunes de deux IME (Institut Médico-Éducatif) contribuent également au projet en participant chaque semaine au débroussaillage des sentiers.

Communication et valorisation

De nombreux supports de communication et de valorisation favorisant l'accessibilité ont également été mis en place. Sur place, des panneaux en relief accueillent le public et permettent aux mal voyants de découvrir le site.

Enfin, une plaquette FALC (Facile à Lire et à Comprendre) est également proposée aux déficients mentaux et une plaquette à destination des scolaires est mise à la disposition des enseignants.

Une plaquette ainsi qu'une application smartphone accompagnent le visiteur durant tout le parcours. L'application est également disponible en langue des signes, en audio-description et en anglais.

Contact : CEN Haute Normandie

dufaux.jf@cren-haute-normandie.com



